

RECEPISSE DE DEMANDE DE DUPLICATA DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE
Etudiants domiciliés et scolarisés sur le territoire communautaire
**(Classes post bac : BTS, IUT, Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles,
Université Condorcet, Institut de Formation et de Soins Infirmiers)**

Ce document est une autorisation provisoire de transport scolaire valable un mois à compter de la date de la demande. Ce récépissé vaut titre de transport, il est à présenter à chaque montée dans le véhicule. Il n'est valable que si la validation de la Communauté est mentionnée.

NOM de l'élève : _____ Prénom : _____
(en majuscule)

Partie réservée à la C.U.C.M

Adresse : _____

Date réception de la
demande/../...

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune : _____

ACCORD :

Etablissement fréquenté : _____

Gratuité

Classe : _____

Chèque de 15 euros

Chèque de 25 euros

Fait à _____ Le/../....

**Le Service Transports Urbains et Scolaires
de la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau**

Protection des données personnelles : « Vos données personnelles sont collectées par la CUCM (responsable du traitement) afin de pouvoir instruire le dossier de transport scolaire de votre enfant. Il s'agit de permettre la délivrance d'un titre de transport et de gérer le dossier tout au long de sa scolarité avec la mise à jour des données.

Vos données sont traitées au titre des obligations légales de la CUCM en qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité. Seules les personnes strictement habilitées, dans le cadre de leurs fonctions au sein de la Direction des Transports et de la Mobilité, seront amenées à traiter vos données personnelles. Elles seront conservées sur la durée de la scolarité de l'élève. Vous pouvez accéder aux données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf.cnil.fr pour plus d'informations sur ces droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement des données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la CUCM par voie électronique dpo@creusot-montceau.org

Si vous estimez, après avoir contacté le délégué à la protection des données, que vos droits Informatiques et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par courrier postal ».